

Helvetic Basic

Prise en charge de vos frais d'annulation, par exemple en cas de maladie, d'accident, de grossesse ou de décès. Organisation et prise en charge des frais, notamment en cas de transport vers l'hôpital le plus proche ou de rapatriement dans un hôpital de votre domicile, jet-ambulance compris.

Le minimum, si vous voyagez une fois par an.

Vos avantages

- Votre assurance loisirs et voyages (de 92 jours max.)
- Remboursement de tous les frais d'annulation, frais de réservation inclus
- Assistance 24/7 si vous avez des questions ou besoin d'aide
- Validité partout dans le monde, Suisse incluse
- Prime très intéressante avec réduction de groupe
- Déclaration de sinistre transparente en ligne

Prestation

Frais d'annulation

Assistance

Champ d'application

Durée de l'assurance

Prime

Somme assurée maximale

CHF 50 000.-

Illimitée

Monde

92 jours max.

5 % du prix de l'arrangement du voyage